

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 27 avril 2026

L'an 2026 et le 27 avril à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 21 avril 2026

Date de la convocation : 21 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Délibération N° 27-04-2026 / N°26

Etaient présents les membres en exercice : 85

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Yohann Carvalho, Sébastien Bertout, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Christophe Ansqin, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuveille, François Level, Frédéric Jonard, Patrick Zakrent, David Dubois, Pascal Glavieux, , Hugues Legoux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Arnould Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Christophe Beaumont, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jérôme Corman, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Thomas Bonnelle, Christophe Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, Ludovic Duriez, Maxime Fourmanoir, David Duchateau, Pierre Bourdrez, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Magalie Larivière, Marie Bernard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Théret, Françoise Détourné, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 3

Membres ayant donné procuration : 8

Membres votants : 96

Absents excusés : René Pruvost, Xavier Jacquemont, Roland Descamps, Eric Caron, Alain Traisnel, Dominique Coppin, Christian Boucly, Serge Leu, François Coquart, Patrick Dekeyser, Alain Debureaux, Jean-Paul Hemery, Alexandre Decry, Eric Legrand

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Simon Guillemant suppléé par Fabrice Hermant, Muriel Sergier suppléée par Philippe Bouchind'homme

Absents : Patrick Roblot, Christophe Rose, Jean-Luc Leuiller, Guy Vasseur, Jean-Louis Cauvet

Absents ayant donné procuration : Mathieu Louis ayant donné procuration à Sophie Cossart, Michel Petit ayant donné à Thomas Bonnelle, Dominique Verdel ayant donné procuration à Marie Bernard, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Martine Gérard, ayant donné procuration à Catherine Libessart, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Marie Dufay

Mobilité : Désignation des représentants au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu, la Loi d'orientations des Mobilités du 24 décembre 2019 qui donne la possibilité aux Communautés de Communes de prendre la compétence mobilité.

Vu, la Loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 novembre 2000 qui autorise la création de syndicat mixte pour les autorités organisatrices de Transports afin de mieux coordonner leurs actions.

Vu, la délibération N° 22-02-2021/ N°15 qui acte la décision de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois de prendre la compétence mobilité.

Vu, l'arrêté préfectoral du 30 Juin 2021 qui étend les compétences de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois à la compétence Mobilité.

Vu la délibération N°24-02-2022 / N°24 décidant de l'adhésion au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France en date du 24 février 2022.

CONSIDÉRANT

L'adhésion de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France dans le cadre de sa politique mobilité.

La nécessité de désigner un titulaire et un suppléant qui représentera la Communauté de Communes Campagnes de l'Artois au sein du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France.

Monsieur le Vice-Président rappelle que la désignation des représentants au sein des syndicats se fait au scrutin uninominal secret à la majorité absolue ou relative en cas de troisième tour du scrutin

Mais depuis la loi 3 DS et l'article L5711-1 du CGCT, l'EPCI peut décider à l'unanimité de déroger au scrutin secret

Monsieur le Vice-Président propose de désigner un titulaire et un suppléant qui représentera la Communauté de Communes Campagnes de l'Artois.

Après appel à candidature les représentants au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France sont:

Titulaire : Philippe Carton

Suppléant : Marie Bernard

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de procéder à l'élection des représentants à main levée
- d'élire M. Philippe Carton à l'unanimité en tant que représentant titulaire pour représenter la CCCA au sein du syndicat
- d'élire Mme Marie Bernard à l'unanimité en tant que représentante suppléante pour représenter la CCCA au sein du syndicat
- d'autoriser le Président à prendre les engagements administratifs, juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance

Jean-Marie Dufay

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 07/05/2026 et publication ou notification du 07/05/2026